



LUNDI 21 AVRIL 2025

[www.obea.fr](http://www.obea.fr)

## Le nouveau cadre réglementaire de mise en Œuvre d'une démarche RPS

### OBJECTIFS

- S'approprier le contenu opérationnel de la circulaire du 20 mars 2014
- Identifier les étapes de la démarche
- Comment construire et déployer les plans d'actions

### PUBLIC

Tous publics

### PROGRAMME

#### 1- Rappel du cadre global de l'accord cadre du 22/10/2013

- Le contenu et les enjeux de ce texte
- Le corpus réglementaires : note du 18 mai 2010, circulaire du 28 mai 2013 et du 23 décembre 2013
- Les grandes lignes de la circulaire
- L'incidence réglementaire sur l'organisation

#### 2- Les étapes de la démarche

- La réalisation d'un diagnostic partagé reposant sur l'observation du travail
- La nécessité d'une démarche participative
- L'intégration dans le DUERP
- L'élaboration d'un plan d'action
- Le rôle du CHSCT et l'information des collaborateurs

#### 3- Former les acteurs internes

- La formation des membres du CHSCT
- Généraliser la formation des encadrants
- Sensibilisation de l'ensemble du personnel

#### 4- Les 4 indicateurs de diagnostic et de suivi du plan

- Taux d'absentéisme pour raisons de santé
- Taux de "turn-over"
- Taux de visite sur demande au médecin de prévention
- Taux d'acte de violence physique envers le personnel
- Les modalités de suivi du plan d'actions

### TOUTES LES SESSIONS